

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2022

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, LE MARDI 13 DÉCEMBRE 2022 À 19h30

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Pierre Tétrault MAIRE

MESDAMES ET MESSIEURS LES CONSEILLERS

PRESENTS :

| | | | |
|-----------------------|---------|------------------|---------|
| MARIE-CLAIRE TÉTREULT | siège 1 | VICKY BOMBARDIER | siège 2 |
| DANIEL LACROIX | siège 3 | DANY BOYER | siège 4 |
| | | JULIEN BUSSIÈRES | siège 6 |

Étaient également présents : M^e Lydia Laquerre, greffière
Gerson Saenz, trésorier

ORDRE DU JOUR

1. **AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NUMÉRO 646 CONCERNANT L'IMPOSITION DES TAXES ET COMPENSATION POUR L'ANNÉE 2023**
2. **CERTIFICAT DE PAIEMENT NO 6 / USINE DU LAC BOWKER**
3. **TECQ 2019-2023 / 6^E VERSION (POINT REPORTÉ)**
4. **AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NUMÉRO 618-3 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 618 DÉCRÉTANT UN PROGRAMME DE REVITALISATION DANS LA VILLE DE VALCOURT**
5. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

525-22-12-13 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit accepté, tel que proposé.

ADOPTÉE

526-22-12-13 -1 AVIS DE MOTION – DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 646 CONCERNANT L'IMPOSITION DES TAXES ET COMPENSATION POUR L'ANNÉE 2023

Monsieur le conseiller Julien Bussières donne avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil, le règlement intitulé : « **RÈGLEMENT 646 CONCERNANT L'IMPOSITION DES TAXES ET COMPENSATION POUR L'ANNÉE 2023** » sera présenté pour adoption.

Il est également fait dépôt du projet de règlement séance tenante.

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure.

Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du Conseil municipal et est disponible sur le site internet de la Ville de Valcourt, le tout conformément à la loi. De plus, celui-ci peut être consulté au bureau de la Ville de Valcourt.

ADOPTÉE

527-22-12-13 CERTIFICAT DE PAIEMENT NO 6 / USINE DU LAC BOWKER

ATTENDU la recommandation de paiement no 6, produite par monsieur Jean Mailhot, architecte chez Architech Design, en date du 7 décembre 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise le trésorier à émettre le paiement du certificat no 6, au montant de 158 074.27 \$ (excluant les taxes applicables), à la firme Construction Olivier et Lyonnais, relativement aux travaux d'agrandissement de l'usine d'eau potable du lac Bowker, tel que recommandé par monsieur Jean Mailhot, architecte chez Architech Design, selon sa recommandation datée du 7 décembre 2022;

QUE le Conseil municipal autorise la directrice générale à signer, pour et au nom de la Ville de Valcourt, le formulaire de certificat de paiement no 6 et tout autre document y étant relié.

ADOPTÉE

TECQ 2019-2023 / 6^E VERSION (POINT REPORTÉ)

528-22-12-13 AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NUMÉRO 618-3 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 618 DÉCRÉTANT UN PROGRAMME DE REVITALISATION DANS LA VILLE DE VALCOURT

Monsieur le conseiller Dany Boyer donne avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil, le règlement intitulé : « **RÈGLEMENT 618-3 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 618 DÉCRÉTANT UN PROGRAMME DE REVITALISATION DANS LA VILLE DE VALCOURT** » sera présenté pour adoption.

Il est également fait dépôt du projet de règlement séance tenante.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure.

Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du Conseil municipal et est disponible sur le site internet de la Ville de Valcourt, le tout conformément à la loi.

ADOPTÉE

Initiales du Maire
316
Initiales du Greffier

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

529-22-12-13

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE
TÉTREULT, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée;

La séance est levée à 19h41.

ADOPTÉE

Pierre Tétrault, Maire

Me Lydia Laquerre, Greffière